

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

28 mars 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023/2024



I.	RENCONTRES AVEC LES INSTANCES OFFICIELLES	2
II.	ACTIONS DU CNCB	2
III.	TÉMOIGNAGES IDENTIFIÉS REÇUS RENTRÉE 2023	4
IV.	ACTIONS MENÉES SUITE A CES TÉMOIGNAGES	4
V.	DES SITUATIONS QUI PERDURENT	5
VI.	RELATIONS AVEC LES MÉDIAS	6
VII.	FRÉQUENTATION DU SITE DU CNCB	6
VIII.	SUBVENTIONS	7
IX.	VIE INTERNE	7
X.	ÉVOLUTION DU BIZUTAGE DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	7-8

I. RENCONTRES AVEC LES INSTANCES OFFICIELLES

► MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Aucun contact depuis la rentrée de 2023 malgré plusieurs demandes de rendez-vous.

Le CNCB regrette que les relations avec le Ministère de l'Éducation Nationale soient inexistantes alors que la prévention auprès des classes de terminales serait importante.

► MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le Comité National Contre le Bizutage est en contact avec Maëva TISSERAND et Christine SALOME de la sous-direction de la réussite et de la vie étudiante.

Les cas de bizutage dont le CNCB a eu connaissance leur ont été transmis et certains ont été traités directement par leurs soins

► MINISTÈRE DES SPORTS

Le CNCB a participé à la mise à jour de la Boite à outils du guide juridique du Ministère des Sports. Ce guide relatif à la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport est un outil de sensibilisation et d'information à destination de l'ensemble des acteurs du sport (notamment sportifs, arbitres, supporters mais aussi dirigeants ou encore les victimes de violences). Le CNCB y est référencé et ses coordonnées y figurent.

Le CNCB fait partie des 15 structures représentées ou mentionnées dans le catalogue élaboré par le ministère chargé des Sports, pour donner une visibilité aux actions de ses partenaires. La finalité est d'encourager la diffusion de l'information et la mobilisation de ces structures pour des interventions qu'un établissement programme et que le ministère prend à sa charge.

Tout au long de l'année, le CNCB est resté en contact avec ce ministère.

II. ACTIONS DU CNCB

Les interventions ont été assurées par Françoise MOUGIN, Marie-France HENRY, Claudine CAUX pour la région PACA et Pascale du BOISROUVRAY à Remiremont.

- DRAJES CENTRE : délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, le 11 mai 2023, A ORLÉANS, Préparation à la mise en place de formations pour les futurs encadrants sport (gymnastique dans un premier temps) le 15 mai 2023
- Le CNCB a participé au ciné/débat organisé par la section de Remiremont de la Ligue des Droits de l'Homme le vendredi 12 mai 2023. Après la diffusion du film « Pour la France » le CNCB a animé un débat pour informer, prévenir et permettre à toutes et à tous de se renseigner et de se méfier du bizutage le 24 mai 2023
- Intervention auprès des jeunes sportifs du CREPS d'Ile-de-France le 30 août 2023
- Information et sensibilisation des encadrants régionaux au CREPS de Boulouris le 3 septembre 2023
- Visio conférence avec le CROS -comité régional olympique et sportif- Nouvelle-Aquitaine le 5 septembre 2023

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelebizutage.fr <http://www.contrelebizutage.fr>

- Intervention auprès des sportifs de la Fédération française de football américain à Amiens le 12 septembre 2023
 - Participation au colloque régional organisé par le CROS et le DOS, qui réunit tous les représentants de toutes les ligues sportives de la région SUD. Suivi de l'AG départementale qui réunit les présidents des clubs de tir à l'arc du Var le 23 septembre 2023
 - La Fédération française de football américain dit stop au bizutage le 13 octobre 2023
 - Intervention du CNCB lors du séminaire de rentrée à l'attention des associations organisé par l'Université de Lille le 14 octobre 2023
 - Intervention en visioconférence auprès des étudiants de deuxième année de la faculté de médecine de Paris Saclay, module obligatoire dans le cadre du service sanitaire de l'université sur les pratiques sexuelles et sexistes et sur le bizutage le 4 décembre 2023
 - Intervention à l'IFPEK, Institut de formation en pédicurie-podologie / ergothérapie / Masso-kinésithérapie, auprès des étudiants, associations étudiantes et encadrants le 6 décembre 2023
 - Intervention auprès des BDE/BDI 2023 et 2024 et de la commission d'éthique à l'école de biologie industrielle de Cergy le 15 décembre 2023
 - 8 Interventions au lycée Henri IV à Paris auprès des 8 classes de terminale en février 2024.
 - Intervention au CREPS d'Antibes auprès des jeunes et des encadrants du pôle gymnastique le 7 mars 2024
 - Nombreux échanges avec l'agence Billiotte pour préparer l'action sur les réseaux sociaux prévue pour la rentrée de 2024, pour la mise à jour du site, les modifications des affiches, la création d'un QR code.
 - Nombreux contacts avec des jeunes et des journalistes qui travaillent sur le bizutage.
 - Formation de nouveaux intervenants du CNCB
 - Campagne d'information à tous nos partenaires, aux fédérations sportives.....pour présenter la nouvelle affiche du CNCB. Le CNCB a communiqué le fichier source des affiches à ceux qui lui en ont fait la demande pour un affichage sur les écrans.
- Laurence HILLAIRET a distribué des affiches et des plaquettes dans les Maisons des étudiants, Maisons des adolescents, écoles d'arts, écoles d'ingénieurs, structures sportives, lycées....
- Florence NAIL-CHAUX fait de la prévention en Terminale. Ses étudiants une fois dans l'enseignement supérieur rentrent en contact avec elle en cas de problème.
- Le CNCB est partie civile dans le dossier du bizutage à l'EDHEC dont les faits remontent à 2013. Le 10 novembre 2022, audience devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Douai mis en délibéré au 15 décembre 2022.
- Le 15 décembre 2022 la chambre de l'instruction a : Infirmé partiellement le non-lieu, ordonné le renvoi devant le tribunal correctionnel de Lille de l'association Course Croisière EDHEC, confirmé le non-lieu pour le surplus.
- Depuis il ne s'est rien passé !

III. TÉMOIGNAGES IDENTIFIÉS REÇUS RENTRÉE 2022

Les témoignages n'arrivent pas seulement à la rentrée mais tout au long de l'année. Ils demandent une grande disponibilité de la part de M-F HENRY, F MOUGIN, Rémi FONTIER : ce sont leurs numéros de portable qui figurent sur le site et les différents documents du CNCB, et les témoins ou victimes peuvent appeler à tout moment.

Le numéro de téléphone de Claudine CAUX, représentante du CNCB en région PACA et référente sport pour le CNCB, figure dorénavant sur le site et les affiches du CNCB.

Le CNCB a transmis ces témoignages reçus, que ce soit par téléphone, par courriel ou par courrier, aux ministères concernés : Enseignement Supérieur et Recherche, Sports.

15 témoignages reçus depuis la rentrée de 2023:

Ils concernaient : 1 à l'armée, 5 en écoles d'ingénieurs, 1 en école de commerce, 2 en écoles scientifiques (kiné, biologie), 1 en classe prépa, 2 à l'université dont un en médecine, 1 en école d'architecture, 2 dans le sport.

6 témoignages concernaient des faits anciens (1986, 2008, 2013, 2016, 2018, 2022)

Un témoignage direct de notre représentante en PACA dans le domaine du sport.

Certaines structures ont fait appel au CNCB pour des soupçons de bizutage ou pour des actions de prévention.

Ce qu'on retrouve dans tous ces bizutages :

- L'alcool en grande quantité, administrée aux nouveaux avec par exemple un biberon.
- Les actes à connotation sexuelle : fesses à l'air, questionnaires à connotation sexuelle,
- Les nouveaux qu'on empêche de dormir plus de 3 à 4 heures voire des nuits entières
- L'interdiction des téléphones portables
- Des photos ou insultes sur les réseaux sociaux.
- Des insultes et des coups.
- L'objectif : souder un groupe, admettre le ou les nouveaux, nouvelles au sein du groupe, respecter la tradition ...

Avec parfois la complicité de professeurs.

IV. ACTIONS MENEES SUITE A CES TÉMOIGNAGES

Suite à ces témoignages, le CNCB a pris contact avec les chefs d'établissements concernés et est intervenu dans certains établissements.

L'établissement pensait avoir pris toutes les mesures pour empêcher le bizutage : rappel à la loi, engagement des organisateurs du WEI, actions de prévention, comité d'éthique, fouille des sacs au départ....

Mais sans sanctions exemplaires prises en conseil de discipline le bizutage continuera.

Une meilleure compréhension de la loi est nécessaire:

C'est le bizutage qui est interdit, pas seulement ses débordements. Tous les bizutages sont interdits, il n'y a pas de « gentil » bizutage

Que veut dire : contre son gré ou non, des actes humiliants et dégradants ?.

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelebizutage.fr <http://www.contrelebizutage.fr>

L'intervention du CNCB est souvent nécessaire pour faire comprendre aux auteurs des faits, mais aussi à l'ensemble de la communauté éducative ou sportive, pourquoi le bizutage est un délit qui doit être sanctionné et pour leur faire mesurer la gravité des faits pour la ou les victimes.

V. DES SITUATIONS QUI PERDURENT

- Le CNCB rappelle que la mention au règlement intérieur des sanctions encourues en cas de bizutage rendrait de nombreux recours injustifiés.

- Le CNCB engage les chefs d'établissements à signifier aux nouveaux leur détermination à lutter contre le bizutage, à leur demander de dire non tous ensemble et à les tenir informés d'éventuelles tentatives de bizutage de la part des anciens.

- L'alcool est toujours présent lors des événements qui nous sont relatés avec Incitation ou obligation de boire. Il peut conduire à des actes graves comme des comas éthyliques, des viols, voire des décès. Il n'y a aucun contrôle et donc aucune sanction si des boissons n'entrant pas dans le cadre de la licence officielle sont disponibles dans les soirées étudiantes.

- Les victimes et leurs familles nous demandent encore trop souvent de préserver leur anonymat par peur de représailles ou pour le jeune, d'être obligé de quitter l'établissement. C'est un véritable problème pour le CNCB car ne pas dénoncer un délit n'est pas acceptable, mais mettre en danger une victime ne l'est pas plus.

Ne rien dire, c'est accepter que le bizutage continue et fasse de nouvelles victimes.

Témoins des faits ou victimes doivent absolument accepter de témoigner même anonymement sinon on ne parlera pas du bizutage dans les médias et la justice classera les plaintes sans suite.

Malgré le texte de loi censé protéger les victimes et ceux qui dénoncent les faits de bizutage ce sont pratiquement toujours les victimes qui quittent l'établissement.

Le comportement des garçons vis-à-vis des jeunes filles est parfois scandaleux : insultes sexistes, actes à connotation sexuelle, incitation à boire voire ingestion de substances suivies de viol. Il est inacceptable que garçons comme filles qui ont connaissance ou assistent de tels faits ne fassent rien pour les empêcher.

Nos jeunes, y compris notre élite, mais aussi parfois les adultes (chefs d'établissements, enseignants, encadrants et parents) ignorent singulièrement les règles qui permettent de vivre ensemble et de refuser l'inacceptable : respect de soi, respect de l'autre, respect des différences, tolérance, esprit critique et sens de l'accueil. Ces règles devraient être inculquées dès l'enfance par les familles et par l'école, car le harcèlement qui commence dès l'école maternelle, se poursuit avec le bizutage dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les établissements sportifs et d'apprentissage mais aussi dans tous les lieux où une relation nouveau/ancien peut s'établir y compris dans le milieu professionnel.

VI. RELATIONS AVEC LES MEDIAS

Le dossier de presse rentrée 2023 du CNCB a été envoyé à plus de 70 journalistes.

Interview CIDJ le 20 juillet 2023,

Participation à l'émission « Je pense donc j'agis » sur l'antenne nationale de RCF le 13 09 2023

Visio conférence avec une troupe qui intervient sur le harcèlement et le bizutage le 13 09 2023

Interview MEDIACITES LILLE le 17 09 2023

A Nancy « Le bizutage a la peau dure » article paru dans l'EST REPUBLICAIN le 26 septembre 2023

Interview Léa Ménard Journaliste le 20 09 2023

Interview LE MOUV le 21 09 2023

Interview BFMTV 22 09 2023 et 23 09 2023

Interview BFMTV le 24 09 2023

Interview étudiante université catholique de Lille 15 11 2023

Interview RMC le 29 12 2023

Interview LE PARISIEN le 29 12 2023

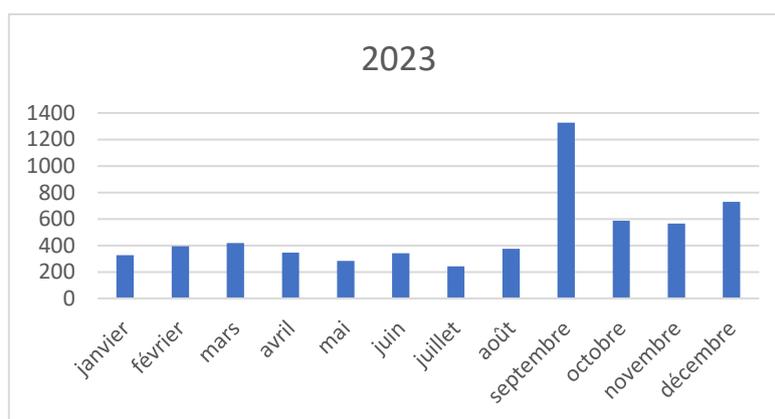
Participation à 3 émissions en direct sur BFMTV le 29 12 2023

VII. FRÉQUENTATION DU SITE DU CNCB

2023 : 5 934 visites

Rappel : 2022, 6193 visites,

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
327	395	418	345	283	340	241	375	1327	588	566	729



Type du périphérique utilisé :

Ordinateurs : 60% téléphone portable : 38%

Types de canaux :

Moteurs de recherche 56% Entrée directe : 29% Sites Web : 15%

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelebizutage.fr <http://www.contrelebizutage.fr>

Régions

Ile de France 2251

Inconnu 1661

Villes

Paris 1672

Inconnu 485

Total Ile de France 3923**VIII. SUBVENTIONS**

En août 2023, Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a accordé une subvention de 8000 euros au CNCB. Cette subvention est arrivée trop tardivement pour engager la réalisation de l'opération sur les réseaux sociaux envisagée pour la rentrée de 2023. Cette opération sur les réseaux sociaux se prépare depuis le mois de janvier 2024 pour la rentrée de 2024.

En décembre 2023, le ministère des sports a accordé une subvention de 8000€ au CNCB qui lui a permis de financer la Vidéo destinée aux sportifs qu'il lui avait demandée.

IX. VIE INTERNE

- Les 23 adhérents individuels et les 3 adhérents associatifs (FAGE, FCPE et UNAPEL) ont été tenus régulièrement informés de l'actualité du CNCB par courriel.
- Les membres du bureau et du conseil d'administration ont été régulièrement informés et consultés par courriel.
- 5 conseils d'administration se sont tenus en Visio conférence les 22 mai 2023, 21 septembre 2023, 9 octobre 2023, 7 décembre 2023, 29 février 2024
- AGE le 12 octobre 2023 pour modifier les statuts.
- Françoise MOUGIN met régulièrement à jour le site.
- Isabelle LAFITTE a posté régulièrement des messages sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram.

Nous souhaiterions une plus grande implication des membres du conseil d'administration et de nos adhérents pour contribuer à la lutte contre le bizutage. Ils pourraient être des relais du CNCB sur le terrain et dans les instances locales en diffusant les affiches et plaquettes.

X. ÉVOLUTION DU BIZUTAGE DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le CNCB se heurte toujours à des difficultés pour amener les victimes et leurs familles à accepter de témoigner, même anonymement. **Or sans témoignages il n'y a pas de sanctions possibles, ni au sein des établissements, ni en justice et impossible de parler du bizutage dans les médias.**

Le bizutage sévit encore dans un certain nombre d'établissements. De nombreux établissements volontaristes, établissements d'enseignement supérieur, lycées, lycées professionnels, établissements sportifs, convaincus du caractère inacceptable du bizutage, ont pris les mesures

Comité National Contre le Bizutage 108-110 avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS cedex 11

Tél : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70 / 07 81 50 10 07

contact@contrelebizutage.fr <http://www.contrelebizutage.fr>

nécessaires à l'éradication ou à la prévention du bizutage. Ils utilisent nos supports de communication et nous demandent d'intervenir.

Mais la prévention ne suffit pas toujours, la préparation des événements avec des organisateurs non plus. Seule une réflexion sur ce qu'est le bizutage permet une prise conscience des raisons pour lesquelles le bizutage est interdit. Le CNCB aide à mettre en place cette réflexion.

Cette année encore le CNCB a constaté l'importance de l'implication des chefs d'établissements, des enseignants et encadrants dans l'éradication du bizutage.

Trop de chefs d'établissements cautionnent encore le bizutage, trop d'enseignants et d'encadrants se taisent parfois parce qu'ils ont eux-mêmes subi le bizutage ou qu'ils pensent que ce n'est pas bien grave.

De même, trop de magistrats hésitent encore à poursuivre les auteurs des faits et ceux qui les laissent faire. Les plaintes sont trop souvent classées sans suite. Les procès arrivent souvent des années après les faits et les sanctions prononcées n'ont alors plus de sens alors que les conséquences sont dramatiques pour les victimes.

Seules des sanctions proportionnées mais sévères et rapides sont dissuasives et permettraient d'éradiquer le bizutage.

Marie-France HENRY
Présidente

Françoise MOUGIN
Secrétaire générale